



COORDINATION REGIONALE PICARDIE



Pour un droit à l'accès aux soins pour tous en Picardie

En matière de santé la Picardie affiche une situation catastrophique. Les indicateurs sont là pour le prouver. Elle brille malheureusement dans le palmarès des régions en queue de peloton pour un certain nombre de pathologies.

Les politiques de santé menées depuis des années ayant pour seul objectif la maîtrise des dépenses de santé, ont conduit à ce désastre sanitaire.

Le Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale 2013 ne contient pas de mesures pour engager les réformes structurelles nécessaires au financement équilibré et durable d'une protection sociale de qualité pour tous.

Le nombre grandissant de malades obligés de différer ou de renoncer à des soins aurait du conduire à des mesures fortes pour enrayer ce processus.

De même, la situation extrêmement dégradée des hôpitaux publics qui est le résultat d'une politique d'austérité depuis quelques années aurait exigé des mesures immédiates en leur direction. Ce n'est pas le cas parce que le texte du PLFSS ne contient aucune mesure ambitieuse permettant de dégager les moyens d'un financement à hauteur des besoins.

La loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire (HPST) n'a fait qu'aggraver la situation. Au nom de l'efficacité économique, des choix sont faits pour soi-disant mieux répondre aux besoins de la population. En fait, cela se traduit :

- *par des suppressions de lits,*
- *des fermetures de services ou encore des fusions d'établissements,*
- *des baisses drastiques des moyens financiers,*
- *l'asphyxie budgétaire des établissements par leurs emprunts (le CHU d'Amiens révèle un déficit cumulé de 155 millions d'euros auxquels viennent s'ajouter un surcoût pour ses travaux de 96 millions d'euros),*
- *par un transfert massif des activités les plus rentables vers le privé lucratif et mise en concurrence faussée avec celui-ci,*
- *par une réduction des capacités en offre de soins, suppressions d'activités (maternités, chirurgies) de proximité,*
- *Par une augmentation des restants à charges pour une population qui se précarise de plus en plus.*

Tout cela est aggravé par le détricotage régulier et sournois du système de protection sociale, basé sur la solidarité, au bénéfice du système assurantiel individuel privé à but lucratif.

Une fois de plus ce sont les usagers qui sont pénalisés. Alors que dans le même temps leurs besoins augmentent du fait :

- *d'un accroissement de la précarité,*
- *de la dégradation des conditions de vie et de travail*
- *et du vieillissement de la population.*

Bureau CGT • 2, rue des Finets • 60607 CLERMONT de l'OISE

☎ : 03 44 77 50 52

☎ : 03 44 77 50 74

✉ : syndicat.cgt@chi-clermont.fr

Parallèlement, les conditions de travail des personnel des établissements de santé et médico-sociaux n'ont jamais été aussi dégradées qu'aujourd'hui. Les salariés sont la variable d'ajustement des problèmes budgétaires, avec une précarisation de leur statut, blocage des salaires depuis 2 ans et un manque d'effectif dans tous les services.

Les médecins du travail et les CHSCT ne cessent de dénoncer, le burn-out, le harcèlement, les managements inadaptés dont sont victimes les salariés. Les soignants ne se reconnaissent plus dans leurs missions et nous commençons à voir apparaître des gestes désespérés de professionnels confrontés à ces situations.

Le projet régional de santé ne traite pas de la réelle qualité des soins et de la prise en charge des patients en lien avec la réduction des coûts relatifs à la santé car une nouvelle fois dans ce projet sont clairement annoncés la fermeture de nombreuses spécialités dans nos territoires.

Ces fermetures entraîneront à terme la remise en cause d'autres services dans les établissements concernés (voir les conséquences pour Méru, Montdidier, Noyon). Dans l'Aisne Château Thierry et Laon sont menacés.

Par ailleurs le développement des maisons de santé sur les deniers publics et leur mise à disposition au secteur libéral ne résoudra aucunement la pénurie de professionnels de santé (elles ne feront que les concentrer en un même endroit), mais au contraire cela ne fera qu'accentuer la disparition de l'offre de soins de proximité. De plus aucune mesure ne garantit que les honoraires qui y seront pratiqués soient encadrés.

Chacun d'entre nous peut mesurer la transposition sur le terrain des conséquences de ces politiques (exemples : délais d'attente de plus en plus longs au sein des urgences lorsqu'elles existent encore voir le désert sanitaire entre Beauvais et Beaumont sur Oise). Et les dernières dispositions prises par l'ARS de Picardie concernant la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) consistant à supprimer les gardes dites profondes à partir du 1^{er} novembre (entre 0h00 et 8h00, voir même de 20 h à 8h00 pour l'Oise), ne vont pas améliorer la situation des dites urgences.

Cette situation n'est pas prête de s'arranger puisque l'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie (ONDAM) augmentera pour 2013 de 2,7% soit 0,2% de plus que 2012, ne compensera même pas l'évolution naturelle du budget des hôpitaux, qui subiront de ce fait une diminution d'environ 0,5%.

On est en droit de se poser des questions sur la pertinence d'une gestion qui après 2 années n'a apporté aucune amélioration pour la santé financière des établissements (source Fédération Hospitalière de France : fin 2011 les établissements de santé présentaient un déficit de 576 millions d'euros. Pour mémoire, en 2010 ces mêmes établissements présentaient un déficit de 580 millions d'euros)

En Picardie, même le grand projet de regroupement du CHU sur un site a été brocardé par la chambre Régionale des comptes pour ses dérives financières.

C'est dans ce contexte que,

Le 21 novembre l'ARS présentera en Commission Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) son Plan Régional de Santé pour les 5 ans à venir.

Comme nous l'avons décrit ci dessus, les chiffres sanitaires de la Picardie sont catastrophiques voire même les plus mauvais de France pour la majorité des indicateurs, Mais nous constatons malgré tout dans ce Schéma Régional de l'Offre de Soins du Plan Régional de Santé (SROS PRS), que la Picardie n'a pas de traitement de faveur et doit malgré tout appliquer les logiques comptables instaurées par la loi HPST:

- Réduction des coûts relatifs à la santé
 - Augmentation de l'efficacité
 - Rentabilité de l'offre de soins,
- et ce, au même titre que les Régions les mieux classées.

Ce SROS PRS est plus organisé autour de l'efficacité du système de soins et de la pénurie médicale, que des besoins de santé publique spécifiques aux Picards.

La CGT s'oppose, notamment aux projets :

- de fermetures,
- d'arrêts d'activités
- de regroupements,

créant au sein du PRS une logique de rationnement de l'offre de soins en Picardie.

C'est pour cela que la CGT appelle à venir manifester,

le 21 novembre 2012 à 14h à l'entrée du CHU Nord à AMIENS,

pour marquer notre opposition à ce projet qui ne fera qu'accentuer la casse du système public de santé en Picardie.

La CGT comme la majorité des professionnels et des usagers, demande un moratoire sur les projets régionaux hospitaliers Qui sont dans la continuité des politiques initiés par les gouvernements successifs et prolongée aujourd'hui.

Le 6 novembre 2012.